



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
HaPy

Projet adolescent 2025

DOSSIER DE CANDIDATURE



« Un dispositif pour la prise d'initiatives & l'autonomisation des jeunes de 11 à 17 ans »



Politique d'intervention Caf HaPy

La politique d'intervention en action sociale en direction des partenaires s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques définies dans le SDSF 2022-2025 et des orientations prioritaires du Service d'Action Sociale de la Caf HaPy.

Il se traduit par un accompagnement partenarial et technique, dès l'élaboration du diagnostic du projet, à sa mise en œuvre sur le territoire. Un soutien financier peut être accordé.

La Caf HaPy accompagne les partenaires dans les champs de compétences de son action sociale, à savoir : Petite Enfance, Enfance Jeunesse, Parentalité, Animation de la Vie Sociale, Logement.

Les conditions d'attribution :

L'examen des demandes se fonde sur les principes généraux suivants :

- Le respect des principes portés par la branche famille : équité, solidarité, laïcité et neutralité ;
- L'accessibilité des bénéficiaires à l'ensemble des structures et services financés ;
- Les actions proposées doivent s'inscrire dans les orientations stratégiques de la Caf HaPy et dans les axes opérationnels de la CTG (convention territoriale globale) du territoire visé par le porteur du projet. Une collaboration effective avec les équipes de la Caf HaPy (chargés du conseil et du développement et/ou travailleurs sociaux) du territoire visé, est nécessaire pour la validation de la demande.

C'est parti !

Votre présentation doit être détaillée et argumentée, sans quoi la CAF se réserve le droit de ne pas instruire le dossier.

Vous pouvez transmettre votre dossier : par mail, à action-sociale@caf65.caf.fr

Le dépôt des dossiers doit s'effectuer : avant le **30 septembre 2025**

Dans tous les cas, le dossier doit être remis avant le démarrage du projet, sous peine de ne pas être éligible.

Pour toute question relative à ce dossier :

Vous pouvez contacter la CAF à l'adresse suivante action-sociale@caf65.caf.fr

Les documents de l'Appel à Projets Adolescents sont téléchargeables sur :
www.caf.fr, code postal « **65000** », rubrique « **Partenaires** ».

Identification

Qui êtes vous ?

Nom du porteur de projet :

Adresse complète :

Téléphone :

Mail :

Numéro SIRET (obligatoire) :

Code APE (obligatoire) :

Nom de la structure d'animation jeunesse :

Adresse complète (si différente de celle du porteur de projet) :

Nom et prénom du représentant du groupe :

Téléphone :

Mail :

La description du projet

Quand ? Les dates :

(Les dates de déroulement du projet, la période de préparation, etc.).

Où ? Le(s) lieu(x) de déroulement :

(Les lieux de déroulement du projet, les lieux de préparation, etc.).

Comment ? Les moyens matériels :

(L'hébergement, le transport, la restauration, le matériel, etc.).

Pour faire quoi ? Les actions/activités :

Les liens avec le projet social de territoire CTG (Convention Territoriale Globale) :

- Quels liens avez-vous eu avec le chargé de coopération CTG de votre territoire ?

- Comment votre projet s'inscrit dans le projet social de territoire ?

La description du projet

Le bénéfice éducatif recherché

Les objectifs éducatifs :

(La connaissance du patrimoine et du territoire, l'éducation à l'environnement, l'autonomisation, la prise de responsabilité, la vie de groupe, l'écoute des autres, l'engagement, etc.).

Le(s) public(s) visé(s) par l'action :

(Les jeunes participants, d'autres personnes bénéficiaires des actions, etc.).

Le partenariat

Les partenariats sollicités :

(Les financeurs impliqués, les aides matérielles obtenues, les coup-de-main reçus, etc.).

Les jeunes dans le projet

Les jeunes (11-17 ans) actifs dans le projet

Nombre de jeunes (11-17 ans) prévus pour préparer en amont le projet :

Nb filles :

Nb garçons :

Nombre de jeunes (11-17 ans) prévus pour participer aux actions :

Nb filles :

Nb garçons :

L'implication des jeunes dans le projet

Préciser à quelles étapes et comment les jeunes s'impliquent, comment sont prises les décisions, qui fait quoi, quel est le degré d'autonomie des jeunes, etc.

Durant la préparation du projet :

Ex : Que feront concrètement les jeunes pour préparer le projet ?

Ex : Que fera l'adulte référent pour les aider ?

Durant la réalisation du projet :

Ex : Que feront concrètement les jeunes dans la réalisation du projet ?

Ex : Que fera l'adulte référent pour les aider ?

Après la réalisation du projet :

Ex : Que feront concrètement les jeunes pour valoriser le projet ?

Ex : Que fera l'adulte référent pour les aider ?

Les familles et le projet

L'implication des familles dans le projet

Les actions/outils d'information des familles :

Les modalités d'association des familles au projet :

(De quelle façon, à quel stade, etc.)

La participation financière des familles :

(A renseigner aussi dans le budget prévisionnel)

Une tarification en fonction des ressources contributives des familles est-elle envisagée ?

Oui

Non

Si oui, laquelle ?

La participation matérielle des familles :

(S'il y a lieu)

Le budget prévisionnel de fonctionnement

Chaque ligne budgétaire doit être expliquée (Cf. paragraphe suivant).

Un budget prévisionnel doit être équilibré pour qu'il soit recevable.

FICHE:FINANCEMENT PROJET			
BUDGET PREVISIONNEL FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Alimentation, boissons		Participations familiales	
Fournitures énergie *			
Petite Equipement		Ventes (kermesse, cotisations...)	
Fournitures de bureau			
Autres		Prestation de service CAF (Pso)	
60-TOTAL ACHATS	0	Ai de aux temps libres CAF	
Locations diverses		<i>Appel à projets ados CAF</i>	
Assurance particulière			
Documentation		Aides aux emplois	
Autres			
61-TOTAL SERVICES EXTERIEURS	0	Subvention commune	
Intervenants		Subvention département	
Hébergement		Subvention région	
Frais de communication		Autres subventions (détailler)	
Transport (ticket de train, péage...)		-	
Autres		-	
62-TOTAL AUTRES SERVICES	0	-	
Charges de personnel encadrant			
Charges personnel administratif		Dons / mécénat (détailler)	
64-TOTAL CHARGES DU PERSONNEL	0	-	
Autres charges (détailler)		-	
-		-	
-			
86-MISES A DISPOSITION A TITRE GRATUIT		87-VALORISATION DES MISES A DISPOSITION	
			0
			0
			0
TOTAL DES CHARGES	0	TOTAL DES PRODUITS	0

Le budget prévisionnel

Les détails du budget prévisionnel de fonctionnement :

Expliquez de façon détaillée les montants indiqués dans le budget de fonctionnement sur la page précédente.

Exemples : pour les salaires, indiquez le nombre d'heures de travail évaluées pour chaque mission et le coût horaire

Charges de personnel :

Hébergement :

Transport :

Activités :

Matériel : (joindre les devis)

Date :

Signature (et cachet s'il y a lieu)



Le coup de pouce
aux projets des JEUNES !

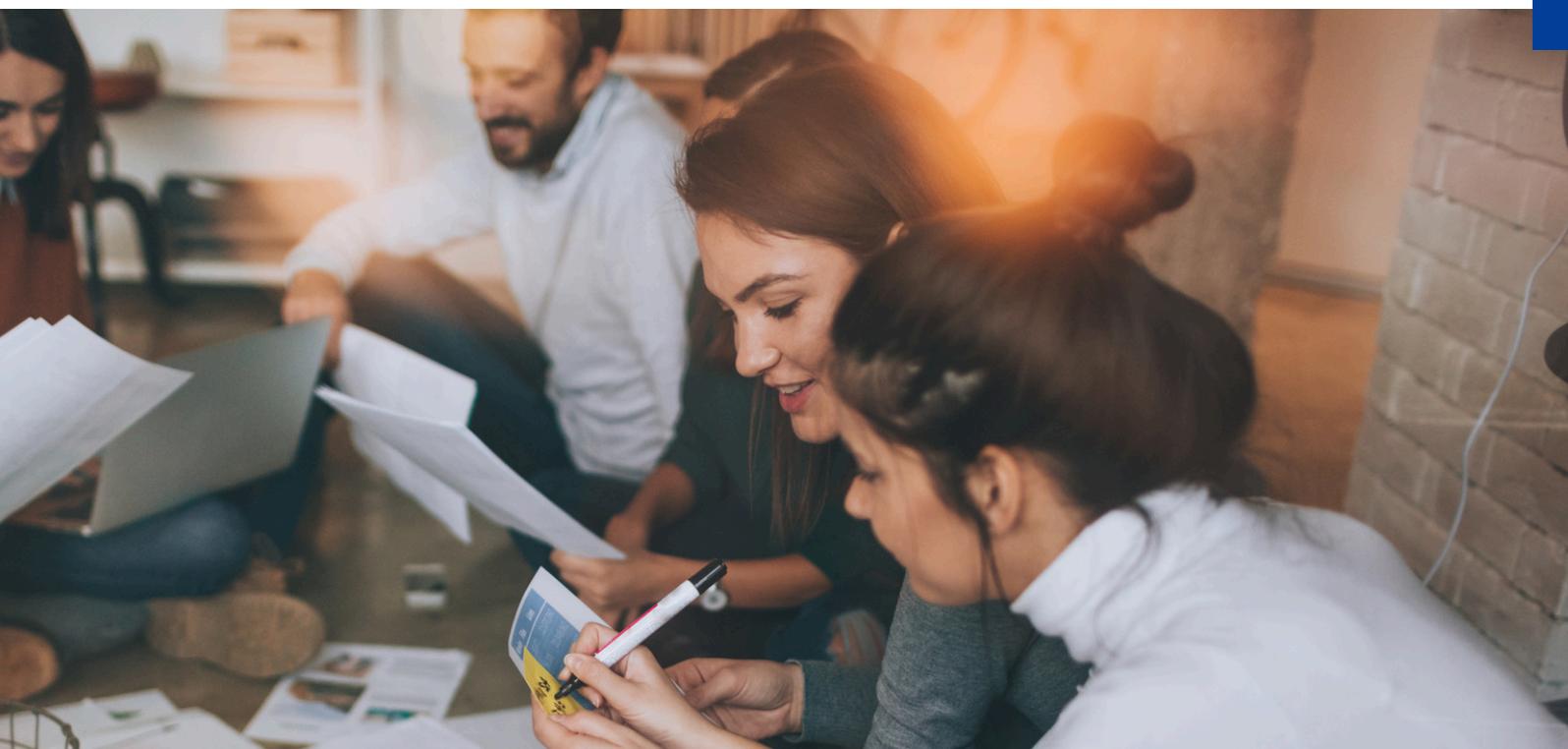
Dispositif Innov Jeunes

Dans le cadre de sa politique jeunesse et du soutien apporté aux projets portés par les jeunes, la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) organise chaque année un concours national récompensant les meilleurs projets.

Ce concours a pour objectif de valoriser et de renforcer la lisibilité, à l'échelle nationale, des projets financés par les Caf (au titre du Fonds Publics et Territoires).

Votre structure serait-elle intéressée pour participer au concours Innov Jeunes 2025 au titre de l'action financée par la Caf ?

- Oui
- Non



Annexes

Pièces justificatives à fournir

- la liste nominative des adolescents participants à l'élaboration du projet
- les devis en lien avec le budget prévisionnel